

La France doit renoncer au financement public des lieux de culte et des religions

Jean-Michel Quillardet

DANS **HUMANISME 2006/3 N° 274**, PAGES 4 À 4

ÉDITIONS **GRAND ORIENT DE FRANCE**

ISSN 0018-7364

DOI 10.3917/huma.274.0004

Date de mise en ligne : 01/02/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-humanisme-2006-3-page-4?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Grand Orient de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

La France doit renoncer au financement public des lieux de culte et des religions

Jean-Michel QUILLARDET



La Liberté de pensée, celle de douter et de critiquer les religions, le droit de croire ou de ne pas croire sont incontestablement aujourd'hui en cause. De manière insidieuse, s'instaure un état d'esprit qui permet l'immixtion du religieux dans les affaires publiques.

On peut en mesurer les conséquences dans les actions entreprises par ceux qui souhaitent incontestablement financer des lieux de culte avec l'argent public.

Pour empêcher les idéologies communautaristes de prospérer, le Grand Orient de France a proposé à des personnalités laïques de réfléchir aux actions qu'il serait utile de mener pour valoriser et défendre le principe de laïcité. Ce numéro d'*Humanisme* revient très largement, par un large dossier sur le sujet, sur une première série d'auditions qui se sont déroulées au mois de juin.

Ce numéro 274 d'*Humanisme* aborde un sujet extrêmement sensible et sérieux, celui des sectes. Ce n'est pas parce que le principe de laïcité que nous défendons dans la franc-maçonnerie interdit de porter des jugements sur le contenu des croyances, que nous devons laisser prospérer ceux qui profitent de cette tolérance pour asservir leurs semblables.

Ce champ ne peut être laissé libre à ceux qui méprisent les fondements du pacte républicain et de ses lois. Le dossier d'*Humanisme* traite ce sujet en profondeur.

La revue *Humanisme* est en évolution permanente et son lectorat s'étoffe de jour en jour. Son comité de rédaction s'enrichit de la présence de quelques membres du conseil de l'ordre du GODF, mais aussi s'ouvre à des personnalités reconnues dans nos sujets de prédilection.

Rappelons que cette revue a une double vocation ; la première est d'aborder par le prisme d'experts les sujets d'actualité qui interpellent la franc-maçonnerie, la seconde d'être un vecteur permanent de diffusion des réflexions et travaux issus des loges.

Dès le prochain numéro, des rubriques permanentes verront le jour.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Jean Michel Quillardet
Directeur de la publication